



Qu'a fait l'UCC ce mois-ci?.

Mars 2011 N° 3

Votre représentation professionnelle sur Carnac

CARNAC

EN BREF...

Tous unis ...pour rendre Carnac attractif....

Donner de l'attrait aux secteurs commerciaux de Carnac!

Mardi soir, nous avons démontré lors de notre CA notre solidarité quant à notre demande d'investissements massifs pour développer l'attrait de nos secteurs commerciaux et plus globalement l'attrait de Carnac-voir page 2



RELATIONS INSTITUTIONNELLES

PPR...groupe de luxe?....

Vous avez entendu parler du PPR?...Il s'agit du plan de pré-

vention des risques naturels que la préfecture compte mettre en place sur le 2nd semestre 2011. Cela a déjà pour conséquence de bloquer toute construction ou extension sur la plus grande partie de Carnac plage. A ce jour une carte très précise des zones à risque est en cours d'élaboration. L'UCC vient d'écrire au préfet pour pouvoir être actif dans l'élaboration de ce plan et défendre nos intérêts économiques.

Une association de riverains est en cours de création et l'UCC tachera de la soutenir.



Préfecture du Morbihan
Monsieur LE PREFET
10 bis place Général de Gaulle
BP 501
56019 Vannes Cedex

Carnac le 29 mars 2011

Objet : P.P.R. Carnac.
Recommandé AR

Monsieur le Préfet

Un grand nombre de nos adhérents s'inquiètent des répercussions actuelles de la mise en place d'un plan de prévention des risques de submersion marine. En effet, tous les projets actuels de professionnels sur Carnac plage se trouvent bloqués par ce projet de PPRL, au motif du principe de précaution alors que rien n'est encore concrètement mis en place.

Nous nous inquiétons donc très sérieusement devant des dispositions si radicales. Nous souhaitons vous manifester notre plus vive inquiétude quant à l'avenir de notre économie locale. Vous n'êtes pas sans savoir que Carnac est une station balnéaire dont le moteur économique est l'espace que vos services situent dans une zone à haut risque. Nous ne nions pas la nécessité de prévoir des mesures préparant l'avenir et protégeant les populations d'éventuels dangers liés aux changements climatiques et qui pourraient pour la première fois en plus de 150 ans, entraîner une montée des eaux susceptible de submerger une partie de Carnac plage.

Cependant, nous pensons qu'il y a de nombreux autres moyens techniques pour pallier à toute éventualité avant de songer à bloquer tout projet de développement.

Nous souhaitons vous informer que la zone en question comporte plus de 150 commerces et qu'elle concentre la plus grande partie de notre clientèle. Cette zone constitue le centre névralgique de Carnac. Il nous semble particulièrement étrange d'utiliser le blocage de l'urbanisation d'une zone urbanisée à plus de 50%, comme solution au problème du risque de submersion marine. Nous devons avant tout pouvoir trouver des solutions techniques, à mettre en place par la commune (déviation du chemin de l'eau, reconstitution du cordon dunaire...) ou par les particuliers (pas de chambre en rez-de-chaussée ni en sous sol).

Nous voudrions pouvoir participer à l'étude de ce plan afin de pouvoir alimenter les éléments constituant les menaces et les faiblesses de la carte des risques. Enfin, nous défendons l'idée que des éléments concrets peuvent permettre de sécuriser la zone sans pour autant conduire à l'inaction.

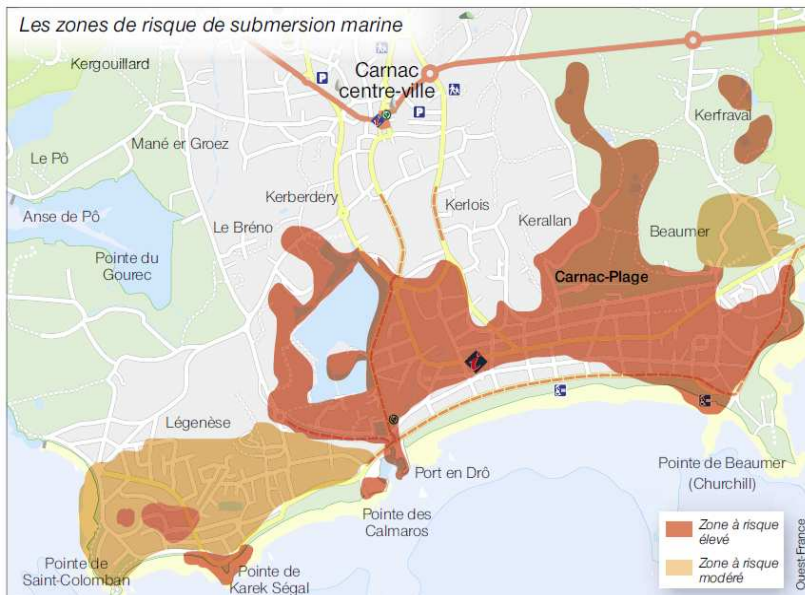
Nous vous prions de prendre en considération ce courrier et de tenir compte de l'anxiété grandissante de nos adhérents afin que ce plan de prévention ne sonne pas le glas de notre économie locale.

Nous nous tenons à votre disposition pour tout entretien que vous voudrez bien nous accorder.

En attendant, nous vous prions d'accepter nos sincères salutations.

Ci-dessus le courrier envoyé au préfet

Le Guide 2011



Les derniers retardataires peuvent encore envoyer leur publicités (format:40mm de haut sur 90mm de large) au concepteur du guide : Frédéric Hamon -Mobile 06.72.49.16.25-Mail : fhamon@e-mageconcept.fr

Si vous souhaitez faire parvenir notre actualité à un de vos amis ou bien tout simplement rentrer en contact avec nous, merci de nous contacter par mail à : uccarnac@orange.fr

LES ANIMATIONS

Nous attendons impatiemment le conseil municipal du

14/04/2011 pour savoir si nous aurons la possibilité de financer l'animation « Art et Décoration » Nous avons demandé 4000 euro de subvention exceptionnelle pour cette opération en plus du budget habituel de 6000 euro. Souhaitons que la commune aura entendu notre besoin d'animer la station:...

A CONNAÎTRE...

Envie d'adhérer ? Ecrivez-nous à uccarnac@orange.fr

Le **FISAC** est une subvention accordée par la région pour réaliser de nombreuses actions permettant de relancer le commerce de proximité. A ce jour, nous

en sommes au stade d'une convention de partenariat que nous devons signer pour que le programme d'actions soit mis en place. Il se trouve que nous ne sommes pas tout à fait d'accord avec ce qui nous a été présenté.

ACTION	Coût municipalité	Subvention FISAC
Action 1-2	7 500 €	7 500 €
Action 2-1	17 500 €	17 500 €
Action 2-2	17 500 €	17 500 €
Action 2-3	5 000 €	5 000 €
Action 3-3	32 200 €	21 800 €
Action 3-6	25 000 €	15 000 €
TOTAL	104 700 €	84 300 €

L'enfouissement des réseaux nous semblent être le point 1 avant tout aménagement des secteurs commerciaux. Nous avons donc écrit au maire afin de clarifier nos demandes. Ce programme d'action est à votre disposition et le courrier sur demande à uccarnac@orange.fr ou bien sur facebook

III-PROGRAMME D' ACTIONS		
PROJET Municipal		AVIS UCC
ACTION 1-MAITRISE de la DIVERSITE COMMERCIALE		
Action 1-1 Périmètre de développement prioritaire		
1-Interdiction d'implantation de commerces hors périmètre défini	Nécessité de travailler ensemble sur la délimitation des zones	
2-Interdictions de changements de destination	Contre car il faut laisser le propriétaire de murs commerciaux en disposer à sa convenance	
3-Instauration de droit de préemption	A discuter avec l'UCC	
4-Interdiction de découpage de cellules commerciales existantes	Contre car contrainte supplémentaire pour tout investisseur. Ne rien interdire	
5-Mise en place de charte d'enseigne	Cela ne doit être le point de départ. Mise en œuvre dès enfouissement des réseaux	
6-Instauration d'une obligation de constructions de cellules commerciales en pied d'immeuble d'un minimum de 100m2	Contre car priorité à l'exploitation de l'existant. La municipalité pourrait proposer une aide financière sous forme d'exemption d'impôts locaux pendant les 3 premières années d'exploitation.	
Action 1-2	Implantation d'une locomotive commerciale à la place de l'office du tourisme.	Quelle exploitation ? Quel modèle économique ? Pourquoi ne pas proposer un GIE aux commerces voisins ?
<p>En bref Action 1: Nous demandons que la municipalité mette en place les conditions pour le développement du commerce local et non pas qu'elle développe les cadres rigides de la réglementation. Cela nous parait d'autant plus choquant qu'il s'agit du point 1. Nous proposons que la municipalité mette en place des mesures incitatives pour que les bailleurs acceptent des baux de longue durée.</p> <p>Exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> - exempter de taxes locales pour tout bailleur qui accepte un bail de 23 mois. - se substituer au locataire existant sur une période déterminée, via une refacturation pour contourner le risque de perte de propriété commerciale. <p>L'action 1 doit devenir l'action ?</p>		

INFO ou INTOX ?....

L'ancien « Proxi » deviendrait des garages...on s'en désolé!..

Carnet de naissance....

« Mademoiselle M » s'est installée là où autrefois on se formait à la mosaïque: bijoux et vêtements..Elie a laissé la place à une nouvelle équipe et « **Le fournil** » est la nouvelle boulangerie de la rue St Cornély. Décorations à base de verre de Murano à la place de Esprit Homme et « **Marin Marine** » chaussures et vêtements à la place de Malagasy. « **Les Korrigans** » restent les Korrigans au 2, rue St Cornély et « **Blanc du Nil** » s'est installé entre Césarine et Cécilia qui nous fait chaque année d'excellents jus de fruits Avenue Miln

LE LIEN

FAITES LE SAVOIR

Vous voulez annoncer quelque chose à l'ensemble des professionnels, n'hésitez pas à utiliser cette rubrique...contactez nous à uccarnac@orange.fr Fôtes dortograff, petites erreurs, oublis, ..Faites nous part de vos remarques

AGENDA

5 Avril
CA
12 Avril
19h30-Réunion publique salle du Ménéce
14 Avril
18h-Conseil municipal.

Vous voulez assister en spectateur à un conseil d'administration de l'UCC, faites le nous savoir et nous serons ravis de vous accueillir!
Vous voulez vous investir au sein de l'UCC, faites le nous savoir à uccarnac@orange.fr ou bien de vive voix auprès de Morgane (magasin «Aulona») ou Armelle (au manège).

Le chiffre du jour

267 K€.

C'est le budget qui devrait être voté le 14/04/2011 au conseil municipal pour les études qui devraient permettre d'aménager en 2013!..D'ici là, nous souhaitons que les réseaux soient enterrés dans les secteurs commerciaux

Des questions? Des commentaires ? Ecrivez-nous à uccarnac@orange.fr